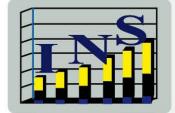


République Démocratique du Congo

Ministère du Plan





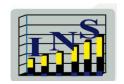
Le Recensement Général des Entreprises (R.G.E 2019)

Goma, le 10 aout 2019

Plan de présentation

- Qu'est-ce que le Recensement Général des Entreprises (RGE) ?
- 2. Pourquoi le RGE?
- 3. Qui est concerné par le RGE?
- 4. Comment se déroule le RGE?
- 5. Quels sont les résultats attendus du RGE?
- 6. Recommandations.



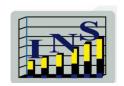


I. Qu'est-ce que le Recensement Général des Entreprises ?

- Le recensement général des entreprises est une opération statistique qui consiste à faire un dénombrement exhaustif des unités économiques exerçant sur l'ensemble du territoire national.
- C'est une opération couverte par le secret statistique.
- Les données individuelles recueillies au cours du RGE sont confidentielles.
- Elles ne peuvent être utilisées à d'autres fins que celles de production et de diffusion des statistiques agrégées.

- La RDC manque d'informations statistiques fiables, récentes et à couverture nationale sur les entreprises.
- Le dernier recensement des entreprises réalisé en RDC date de 1982. Il n'a concerné que les entreprises de production des biens employant au moins 5 personnes, rémunérées ou non.
- Des entreprises de production des services n'avaient pas été touchées par l'opération.





- Pendant plus de trois décennies, beaucoup d'entreprises ont vu le jour en RDC, d'autres ont disparu pour diverses raisons, notamment; par la zaïrianisation, les pillages, les zones d'influence des milices et groupes armés, sans oublier les différentes guerres qui ont détruit l'essentiel de son tissu économique, surtout dans le secteur informel.
- Les données statistiques détenues par des sources administratives ne sont ni exhaustives ni récentes.
- Les statistiques les plus récentes sur le secteur informel proviennent de l'enquête 1-2-3 réalisée en 2012.



- Dès lors, de nombreuses interrogations sur le secteur privé restent sans réponses à ce jour, comme par exemple:
 - □ Combien d'entreprises y a-t-il en RDC ?
 - □ Comment sont réparties ces entreprises par branche d'activité à travers les différentes provinces du pays ?
 - □ Quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des chefs d'entreprises ?
 - ☐ Quelle est la place de la femme dans l'entrepreneuriat en RDC ?
 - ☐ Quels sont les principaux obstacles à l'entrepreneuriat en RDC?





C'est pour apporter des éléments de réponse à ces questions que le Gouvernement de la République s'est engagé, à travers le Ministère du Plan, à organiser le 2ème RGE, avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale.

L'Institut National de la Statistique, en collaboration avec l'unité de gestion du Projet de Développement des Statistiques(PDS) de la Banque Mondiale, est l'organe chargé de l'exécution et de la mise en œuvre de ce projet.





III. Qui est concerné par le RGE?-1

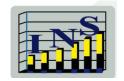
Unité d'observation = l'Etablissement

 Tout Etablissement, Entreprise ou Unité économique ayant un local fixe et exerçant une activité économique sur le territoire national devrait être recensé.

Par local fixe on entend, un local possédant :

- un mur en matériau durable;
- ☐ un toit (en tôle, paille, béton);
- ☐ une porte.





III. Qui est concerné par le RGE?-2

- Mais, il existe aussi des établissements dont la nature de l'activité les amène à ne pas exercer nécessairement dans des locaux fixes, tels que:
 - □ les établissements de fabrication et de vente de briques ;
 - □ les vulcanisateurs (Quado);
 - ☐ les unités de lavage de véhicules automobiles ;
 - ☐ la culture et la vente de fleurs ;
 - ☐ les ajusteurs;
 - ☐ les menuisiers, etc...





III. Qui est concerné par le RGE?-2

Sont aussi concernés par le RGE :

- ☐ les écoles privées, les écoles confessionnelles conventionnées;
- ☐ les établissements de soins de santé privés et les conventionnés;
- ☐ les officines pharmaceutiques;
- ☐ les cabinets dentaires, les cabinets d'avocats;
- ☐ les courtiers d'assurances, etc...(voir quelques illustrations)









































Sont exclus du RGE:

- Les unités qui ne répondent pas à la définition cidessus, notamment :
 les commerçants ou travailleurs ambulants ;
 les personnes travaillant au domicile de leurs clients ;
 le Ministère de l'éducation et les établissements publics d'enseignement ;
 le Ministère de la santé et les centres de santé publics ;
 - ☐ tous les autres Ministères et leurs Directions ;
 - ☐ les écoles consulaires ;
 - ☐ les taxis et les taxi-motos ;
 - ☐ les pousse-pousseurs, etc...(voir quelques illustrations)



























Quelles sont les principales informations à recueillir?

- Les informations sur l'identification de l'entreprise: dénomination, numéros administratifs, forme juridique;
- Les informations sur la localisation de l'entreprise: adresse, coordonnées géographiques
- Les informations sur le classement des entreprises: activité exercée, effectifs du personnel, chiffre d'affaires;
- Les informations sur les caractéristiques du dirigeant: sexe, nationalité, âge.

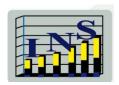




IV. Comment se fera le RGE?

- Sur toute l'étendue du territoire national, de porte à porte, d'un établissement à un autre, par interview directe, auprès des responsables ou de leurs répondants.
- Personnel de terrain: environ 4000 agents dont:
 - 3016 agents recenseurs
 - 607 chefs d'équipe
 - 135 contrôleurs;
 - 83 superviseurs



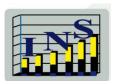


IV. Comment se fera le RGE?-2

Pool	Goma I	Goma II	Butembo/Goma III
Territoire	Nyiragongo Rutshuru Masisi	Walikale Masisi	Lubero Beni
Ville	Goma	Goma	Butembo et Beni
Agents recenseurs	38	24	32
Chefs d'équipe	8	5	7
Superviseurs et ATI	2	2	2

- Tous porteront une tenue identifiable portant la mention RGE sur les T-shirt, képi et gilet.
- Pour la collecte des informations: utilisation de tablettes, GPS et questionnaires-papiers.





V. Résultats attendus du RGE?-1

- Un répertoire national des entreprises est créé et mis à jour;
- Une base de sondage pour la réalisation des enquêtes économiques;
- Une répartition des entreprises par taille et par branches d'activités (Grandes, Moyennes, Petites);
- Un système d'information géographique (SIG) des entreprises;





V. Résultats attendus du RGE?

- Des données nécessaires pour l'affinement des comptes nationaux, des indicateurs conjoncturels et structurels;
- Dresser le profil sociodémographique des chefs d'entreprises exerçant en RDC, notamment, la place de l'entrepreneuriat féminin;
- Une liste des produits offerts et une identification de principales difficultés rencontrées par les entreprises en RDC.





VI. Recommandations-1

 Contrairement au Recensement Fiscal dont le but est d'identifier et immatriculer tous les contribuables, d'avoir la connaissance de leur potentiel et la maitrise de l'assiette fiscale, en vue des impositions permettant l'accroissement et le recouvrement des impôts et taxes, le RGE est tout simplement une opération statistique qui consiste à un dénombrement exhaustif des unités économiques exerçant sur le territoire national en vue de la création d'un fichier national des entreprises.





VI. Recommandations-2

• C'est pourquoi, pour la réussite de cette opération dans la province du Nord-Kivu, l'adhésion et le soutien de l'Autorité provinciale, des Chefs d'entreprises, des Organisations professionnelles et patronales, des Confessions religieuses, ainsi que de toutes les Forces vives de la nation sont attendus par le Gouvernement.

Sans statistiques de qualité, dit-on, gouverner un pays est pratiquement impossible.





Merci de votre attention



